



Genève, le 1^{er} juin 2010

Assemblée générale ordinaire (AGO)

Assemblée générale ordinaire le mardi 1^{er} juin à 17 heures Salle des fêtes de Carouge

(Rue Ancienne 37 - 1227 Carouge)

Ordre du jour adopté par l'AGO :

- 1) Accueil – adoption de l'ordre du jour
- 2) Admissions – démissions
- 3) Communications diverses – messages des invités
- 4) Dossiers en cours :
 - Caisses de pension – Fusion CIA-CEH : résolution – vote
 - Horaire scolaire (HHS) : résolution – vote
 - Fonctionnement de l'enseignement primaire – reconfiguration des établissements : résolution – vote
 - Mesures d'accompagnement : point de situation
 - Enseignement spécialisé – OMP : point de situation
- 5) Discussion des rapports suivants :
 - rapport d'activité du comité
 - rapport financier
 - rapport du fonds de lutte
 - rapport soutien juridique
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Décharge au comité – vote
- 8) Election des vérificateurs des comptes
- 9) Fixation de la cotisation 2010/2011 – discussion et vote
- 10) Discours du/de la candidat-e à la présidence
- 11) Election du/de la président-e et des membres du comité
- 12) Discours du président sortant
- 13) Retraites
- 14) Résultats des élections
- 15) Divers : lettre de soutien à une famille menacée d'expulsion – vote
- 16) Autre divers : référendum LACI

Fin de l'assemblée vers 19h00. Un apéritif suivra. Cordiale invitation à toutes et à tous.

*L'Assemblée générale ordinaire est obligatoire pour tous les membres actifs sous peine d'une amende de **CHF 20.00** pour chaque membre absent qui n'a pas présenté une excuse reconnue valable par le comité au plus tard trois jours après l'Assemblée (art. 13.5 des statuts SPG).*

(secretariat-spg@infomaniak.ch.)